



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CAPET)  
CONCOURS EXTERNE ET CAFEP- CAPET**

**Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**Session 2020**

Rapport de jury présenté par : Madame Sabine CAROTTI,  
Présidente du jury

# SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES .....	3
CAPET .....	3
CAFEP .....	4
EPREUVES D'ADMISSIBILITE .....	5
ECRIT 1 - Première épreuve admissibilité .....	5
Résultats .....	5
Rapport de jury.....	5
ECRIT 2 – Seconde épreuve d’admissibilité .....	12
Résultats .....	12
Rapport de jury.....	13
EPREUVE D'ADMISSION .....	21
Épreuve d’entretien à partir d’un dossier.....	21
Résultats .....	21
Rapport de jury.....	21
CONCLUSION .....	26
REMERCIEMENTS.....	27

Le rapport est rédigé sous la responsabilité de la présidente de jury.

# RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

## CAPET

Candidats inscrits :	429
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	168
Candidats admissibles :	62
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	56
Candidats proposés pour l'admission :	30
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure moyenne	16,27 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	11,76 / 20
Epreuve d'admission	
Meilleure note	17,2 / 20
Moyenne générale des candidats admis	14,34 / 20
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	16,74 / 20
Moyenne générale des candidats admis	13,49 / 20

## **CAFEP**

Candidats inscrits :	75
Candidats présents à l'épreuve écrite d'admissibilité :	15
Candidats admissibles :	11
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	10
Candidats proposés pour l'admission :	5
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure moyenne	12,83/ 20
Moyenne générale des candidats admissibles	10,66 / 20
Epreuve d'admission	
Meilleure note	15,5 / 20
Moyenne générale des candidats admis	12,94 / 20
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	14,17/ 20
Moyenne générale des candidats admis	12,08 / 20

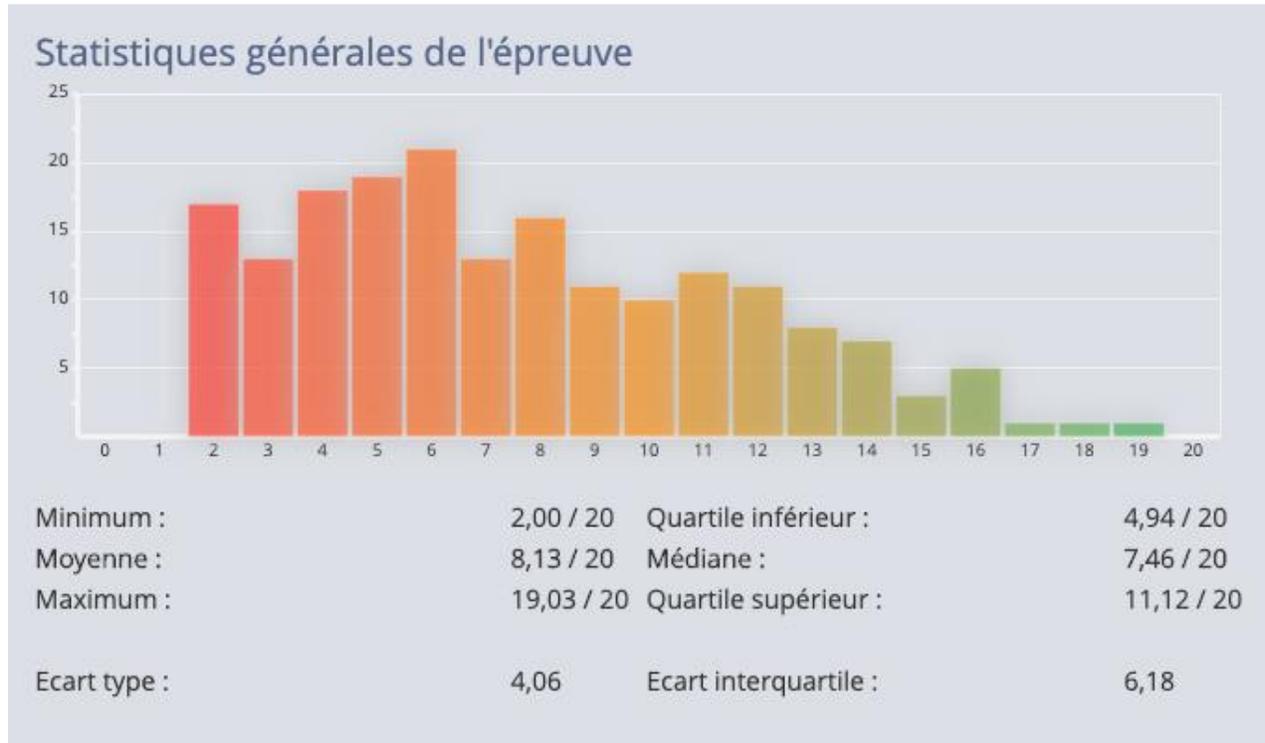
# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## ECRIT 1 - Première épreuve admissibilité

Durée : 5 heures – coefficient : 1

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère  
Devenir Enseignant, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

### Résultats



### Rapport de jury

#### Cadre de l'épreuve

Durée : 5h. Coefficient 1.

**L'objectif de l'épreuve** est de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré et argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité.

#### Conseils méthodologiques et généraux

Le devoir doit être impérativement composé d'une introduction, d'un développement construit autour de parties articulées et d'une conclusion, toutes clairement identifiables dans le discours développé.

Un plan détaillé n'est pas attendu, la copie doit être composée.

L'introduction permet d'inscrire le sujet dans un contexte, éventuellement de définir les notions et principes incontournables pour formuler une problématique et annoncer le plan. Cette problématique doit permettre d'explorer les différents aspects du sujet.

**Le développement se construira alors autour de la réponse à cette problématique.**

A cette fin, la mobilisation de connaissances est indispensable et doit se faire au profit d'une argumentation. Ainsi, la composition ne doit pas se réduire, ni à une juxtaposition de connaissances, ni à une simple présentation des documents.

Construit, fondé, le développement doit conduire à une **réflexion critique sur la thématique proposée.**

La conclusion doit répondre à la problématique proposée.

Le propos doit être nuancé sans jugements de valeur. Les opinions et les représentations personnelles n'ont pas leur place dans la composition.

Les connaissances mobilisées doivent correspondre à celles d'un niveau Master 1 dans le domaine. A cette fin, il est recommandé de se constituer une bibliographie actualisée.

La maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe et vocabulaire) est un prérequis élémentaire.

De manière générale, le jury conseille aux candidats de :

- préparer l'épreuve en travaillant les concepts clés et les auteurs de référence ;
- pratiquer une veille juridique et médiatique régulière ;
- mettre à jour et actualiser les connaissances législatives et réglementaires ;
- travailler le champ scientifique des STMS (économique, sociologique, santé publique...) afin de limiter erreurs et confusions ;
- connaître les programmes et référentiels du champ ;

**Les attendus du sujet**

Compétences attendus	Sujet 2020
<p><b>Cerner et présenter les attendus du sujet</b></p> <p><i>o Annonce de la problématique et du développement</i></p>	<p>- Une contextualisation du sujet, par exemple : la place de la dépendance dans le système de protection sociale – Vieillesse de la population - Débat actuel mais récurrent depuis les années 90 – rapport LIBAULT en 2019</p> <p>- Évolution vers un système de protection sociale hybride et complexe face à ce risque (vieillesse de la population et augmentation des besoins actuels et à venir en matière de dépendance)</p> <p>- Capacité à problématiser et pertinence de la problématique : La problématique pouvait être centrée par exemple sur les réponses actuelles du système de protection sociale face à la dépendance des personnes âgées et les difficultés au regard de cette situation.</p> <p>- Annonce du plan</p>
<p><b>Mobiliser des connaissances qui sont indispensables au traitement du sujet</b></p> <p><i>o Connaissances actuelles, exactes et de bon niveau master qui constitue un socle</i></p>	<p>Les éléments présentés ci-dessous peuvent constituer le socle d'une démonstration aboutie. L'exhaustivité n'est pas recherchée.</p> <p><b>1- Concepts essentiels attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépendance</li> <li>- Perte d'autonomie</li> <li>- Protection sociale/risques sociaux</li> </ul>

capable d'être étoffé,  
dynamisé, complété

## 2- La place de la dépendance dans le système de protection sociale

2.1- La dépendance : 30 milliards d'euros de dépense chaque année en 2014, risque d'augmentation vu les projections, à travers 3 domaines : la santé, la dépendance et l'hébergement -

Le système de PS répond à la situation :

- par des prestations
- par le développement de structure pour le maintien à domicile ou la prise en charge en institution

2.2- Les acteurs dans la prise en charge de la dépendance

- Pilote de l'organisation médico-sociale : ministère, agence régionale de santé, conseil départemental
- Le financement de la dépendance :
  - ONDAM médico-social
  - CNSA
  - Les sources de financement : CSA – CASA - CSG
  - Les institutions de financement : lien entre les acteurs et le financement des prestations sociales ou de service social (exemple : APA et CD – Assurance maladie et USLD ou SSIAD...)
- Les structures de prises en charge en santé ou médico-sociales : établissements de santé, EHPAD, services de maintien à domicile, SSIAD, SPASAD...

2.3- Le cadre législatif

- Loi ASV

### Exploiter les documents

*o Prise en compte de la nature des documents et choix pertinent des données, informations*

*o Utilisation pertinente dans l'argumentaire*

Les annexes 1 et 2 permettent de caractériser les personnes âgées en perte d'autonomie et de se projeter jusqu'en 2060 afin d'évaluer les conséquences futures sur le système de protection sociale

- Part des séniors de plus de 65 ans
- Nombre de séniors en perte d'autonomie et caractéristiques

L'annexe 3 offre aux candidats la possibilité d'illustrer, par des données chiffrées, la prise en charge de la dépendance :

- Coût financier en matière de soins, de dépendance et d'hébergement
- Acteurs du financement : Sécurité sociale et CNSA, Conseil départemental, ménages, État, organismes complémentaires

Exploitation et analyse des informations issues de chacune des 3 annexes permettraient de venir en appui de l'argumentation pour illustrer la part des séniors de plus de 65 ans dans la population française, la part des séniors en perte d'autonomie, leurs caractéristiques, le coût

	<p>financier en matière de soins, de dépendance et d'hébergement et les acteurs du financement.</p> <p>Les données sélectionnées devaient être pertinentes.</p>
<p><b>Argumenter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Rigueur de l'argumentation</i></li> <li>○ <i>Développement scientifique verbalisé</i></li> </ul>	<p>Le candidat devait analyser la prise en compte de la dépendance par le système de protection sociale. La copie devait présenter les éléments sur les limites et les difficultés pour répondre aux besoins actuels et à venir.</p> <p>L'argumentation doit être rigoureuse, avec un développement scientifiquement verbalisé (argumentation aboutie) et des approches variées</p> <p>Par exemple :</p> <p>La dépendance s'est amplifiée dès les années 70. Pourtant la mise en œuvre de dispositifs de politique publique a été tardive (loi du 24 janvier 1997 et création de la prestation spécifique dépendance PSD).</p> <p>La prise en compte de ce risque par le système de protection sociale a évolué depuis.</p> <p>De multiples dispositifs existent et prennent en compte les besoins de ce public. Ainsi, la dernière loi du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement vise à améliorer la situation des personnes âgées par une meilleure prise en charge, à domicile et en établissement.</p> <p>Elle reconnaît la place des aidants, réforme l'APA à domicile, généralise le régime de l'autorisation pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), apporte de nouvelles orientations pour les logements-foyers rebaptisés « résidences-autonomie » et renforce le rôle d'organisateur, de régulateur et de contrôle de la CNSA.</p> <p>Mais la dépendance est devenue une question majeure de santé publique dont le pilotage nourrit à nouveau le débat. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de cinquième risque au sein de la Sécurité sociale crée un pilotage hybride et complexe</li> <li>- La prise en charge du risque dépendance non unifiée fait alors intervenir de nombreux acteurs et financeurs : complexité des interventions, coordination difficile, cloisonnement institutionnel, maquis pour les populations (CLIC, réseau autonomie, MAIA, réseau gérontologique, PTA, SAAD, SSIAD, SPASAD...)</li> <li>- Le non-recours aux prestations</li> <li>- Les disparités selon les départements pour la prise en charge de la dépendance</li> <li>- Un reste à charge très important pour la prise en charge de la dépendance et de l'hébergement pour les ménages et la question des aidants familiaux</li> <li>- Le développement des contrats d'assurances privées : contrats peu lisibles, concept du risque différent et non défini, inégalités sociales ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2003 : création de la CNSA - ajoute une complexité à l'édifice du financement (financement par une journée de solidarité et la CSG, caisse nationale sans intervention des partenaires sociaux...)</li> <li>- La crise des EHPAD : maltraitance institutionnelle ? Manque de personnel, actes trop centrés sur les soins alors que les besoins primaires sont rapidement effectués – éthique de la prise en charge</li> <li>- Le maintien à domicile : rôle essentiel des aidants : épuisement, arrêt de travail, coût pour la collectivité...</li> <li>- La place de la prévention dans les politiques ?</li> </ul>
<b>Construire un développement structuré susceptible d'être réinvesti dans un enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'un plan structuré</li> <li>- Liens logiques et transitions entre les éléments des différentes parties proposées.</li> <li>- Mise en évidence des points clés, éléments essentiels du développement</li> <li>- Intégration des connaissances et des éléments issus des documents (présence d'indicateurs qui illustrent la démonstration)</li> <li>- Conclusion en lien avec la problématique de départ</li> <li>- Démarche didactique perceptible et suffisamment cohérente pour être réutilisable</li> </ul>
<b>Mobiliser l'histoire des sciences, élargir l'analyse vers des dimensions culturelle ou sociétale</b>  <i>O Pertinence des questionnements soulevés</i>	<p>La copie devait présenter des repères historiques précis et un élargissement à des questions culturelles et sociétales avec une analyse et un recul critique.</p> <p>Présentation de l'évolution historique des politiques de prise en charge de la dépendance : développement de la gériatrie dans les années 70, la PSD (1997), l'APA (2002), la loi ASV (2015).</p> <p>Ouverture sur le questionnement : éthique, juridique, philosophique, sociétal (la place des personnes âgées dans la société française, le rôle des aidants, solidarité nationale pour la prise en charge de ce risque ou responsabilité individuelle, la convergence des politiques avec la prise en charge du handicap ...)</p> <p>Comparaison avec d'autres dispositifs européens</p> <p>Ouverture sur des réponses possibles face aux difficultés</p>
<b>S'exprimer</b>	<p>Syntaxe orthographe</p> <p>Utilisation des connecteurs logiques</p> <p>Vocabulaire scientifique et technologique adapté</p>

## Analyses et remarques du jury

Le jury a apprécié :

- certaines copies problématisées et contextualisées ;

- certaines copies très bien rédigées et permettant de percevoir la dimension didactique (copie structurée et argumentée) ;
- les copies avec une présentation des concepts essentiels au sujet afin d'identifier une problématique en lien avec la question posée ;
- certaines copies dont les connaissances sont actualisées et pertinentes ;
- une argumentation fluide et rigoureuse ;
- une ouverture vers les champs sociétaux, éthiques, juridiques et philosophiques ;
- des références bibliographiques opportunes ;

Le jury a relevé les faiblesses suivantes :

- *Au sujet de la problématisation :*
  - une absence de problématisation complète voire confuse, parfois un questionnement maladroit ;
  - de multiples questions qui n'aboutissent pas à une problématique globale ;
  - des difficultés à articuler les différentes dimensions du problème ;
  - une problématique qui formule simplement la question du sujet sous forme interrogative ;
  - des problématiques trop centrées sur le concept de santé publique ou de vieillissement de la population et non de dépendance ;
  - le concept de protection sociale a parfois été totalement évincé de certaines copies ;
  - un plan annoncé qui ne sera pas suivi par la suite ;
  - une contextualisation essentiellement basée sur la démographie et peu sur la protection sociale ;
  - une contextualisation qui est un simple recopiage des annexes.
  
- *Au sujet de la mobilisation des connaissances :*
  - des copies qui ne comportent pas de définition des notions essentielles (dépendance, vieillesse, perte d'autonomie, risque social et protection sociale) ou de repères historiques ;
  - des connaissances non actualisées notamment en ce qui concerne les acteurs et les financeurs de la dépendance ;
  - des confusions récurrentes entre protection sociale et sécurité sociale, vieillesse et dépendance, dépendance et handicap ;
  - des sources de financement de la protection sociale relative à la dépendance non maîtrisées voire oubliées ;
  - des confusions entre les dispositifs concernant le risque vieillesse (et les pensions de retraite notamment) et le risque dépendance (peu pris en charge par les organismes de sécurité sociale) ;
  - certaines copies enchaînent des connaissances, parfois sans lien avec le sujet.

Le jury conseille de s'appuyer sur des connaissances précises et incontournables pour répondre à la problématique. Le cadre législatif doit être connu, les prestations en faveur de la dépendance présentées, les pilotes des dispositifs et les différents acteurs analysés au regard des financements, de la place de chacun... Les concepts essentiels au traitement du sujet (dépendance, protection sociale) doivent être rigoureusement présentés au service d'une démonstration afin de traiter l'intégralité de la question. La mobilisation des connaissances doit servir l'argumentation et ne doit pas se résumer à une simple énumération (de prestations, d'acteurs, etc.)

- *Au sujet de l'exploitation des documents :*

- l'exploitation des documents se borne souvent à une extraction de données sans analyse ni commentaire ;
  - le document 3 du sujet a été souvent oublié et non analysé ;
  - le lien entre les caractéristiques des personnes âgées en perte d'autonomie, leur démographie, le coût de leur prise en charge (les 3 documents) n'est pas établi avec les acteurs du financement et les conséquences sur la protection sociale. Ainsi les enjeux ne sont pas mis en évidence ;
  - de graves erreurs dans l'analyse des documents (des confusions entre des % et des points de pourcentage par exemple) ;
  - des lacunes dans la maîtrise du vocabulaire en lien avec l'analyse des données chiffrées.
- *Au sujet de l'analyse et de l'argumentation :*
- analyse et argumentation dépendent de la mobilisation des connaissances et de la capacité du candidat à construire une démonstration. Aussi avec des connaissances confuses, des erreurs, des oublis et un développement qui manque de fluidité, l'argumentation manque parfois de pertinence ;
  - un développement scientifique qui n'est pas suffisamment verbalisé ;
  - peu de copies présentent un recul critique de la prise en charge de la dépendance, la place des différents acteurs, les choix actuels... ;
  - certaines copies présentent des affirmations peu étoffées, avec des raccourcis et des propos subjectifs (voire partisans) ou des tendances à l'anecdote.
- *Au sujet du développement structuré susceptible d'être réinvesti dans un enseignement :*
- certaines copies annoncent un plan qui n'est pas suivi par la suite.
  - certaines copies sont trop courtes (4 pages) au regard du temps de l'épreuve et du niveau Master attendu ;
  - parfois les liens logiques et les transitions ne sont pas assez maîtrisés ;
  - les connaissances et les données ne viennent pas assez en appui à la démonstration ;
  - la conclusion est souvent allusive, se bornant à faire le récapitulatif de ce qui précède, sans ouverture, et parfois sans lien avec la problématique et/ou le questionnement du départ ;
  - absence d'une démarche didactique susceptible de permettre un réinvestissement dans un enseignement.

Ainsi, le jury conseille d'avoir un développement structuré et fluide autour de 2 à 3 parties (équilibrées). Ce plan cohérent et énoncé doit refléter une démarche didactique construite autour d'une problématique de l'introduction à la conclusion. Les liens logiques, les transitions, la mise en évidence des points clés et des éléments essentiels du développement renforcent alors la clarté du propos.

- *Au sujet de la mobilisation de l'histoire des sciences et l'analyse des dimensions culturelles ou sociétales*
- certaines copies n'apportent pas d'élargissement historique en lien avec les dimensions sociales et culturelles du sujet ;
  - certains repères historiques sont très vagues, inexacts voire inexistants .

Le sujet offrait aux candidats la possibilité de questionner de multiples champs en lien avec les problématiques liées à la dépendance. Les jurys ont apprécié les copies avec des ouvertures sur les questions éthiques ou sociétales, la place des personnes âgées dépendantes dans notre société ou dans les sociétés voisines, le rôle des aidants, la notion de solidarité, etc.

Une approche historique pouvait également être développée avec la mise en évidence de dispositifs législatifs successifs depuis les années 90 face à la question récurrente de la prise en charge de ce risque.

- *Au sujet de la syntaxe, l'expression et la qualité rédactionnelle :*

- nombre de copies comportent de nombreuses maladroresses d'orthographe et de syntaxe, ce qui semble peu compatible avec l'exercice du métier d'enseignant ;
- certaines copies ne sont pas "fluides", l'absence de connecteurs logiques en est la cause ;
- le vocabulaire scientifique et technologique est parfois confus, voire inexistant.
- il est à signaler des copies comportant des tirets, des flèches, des schémas ou tableaux qui n'entrent pas dans le cadre d'une composition ;
- des sigles non explicités.

Le jury conseille d'être attentif à la gestion du temps pour permettre une relecture de la copie et éviter les contre-sens.

Le jury rappelle l'importance de la conclusion : elle témoigne des capacités du candidat à mener une réflexion à son terme et d'ouvrir le sujet.

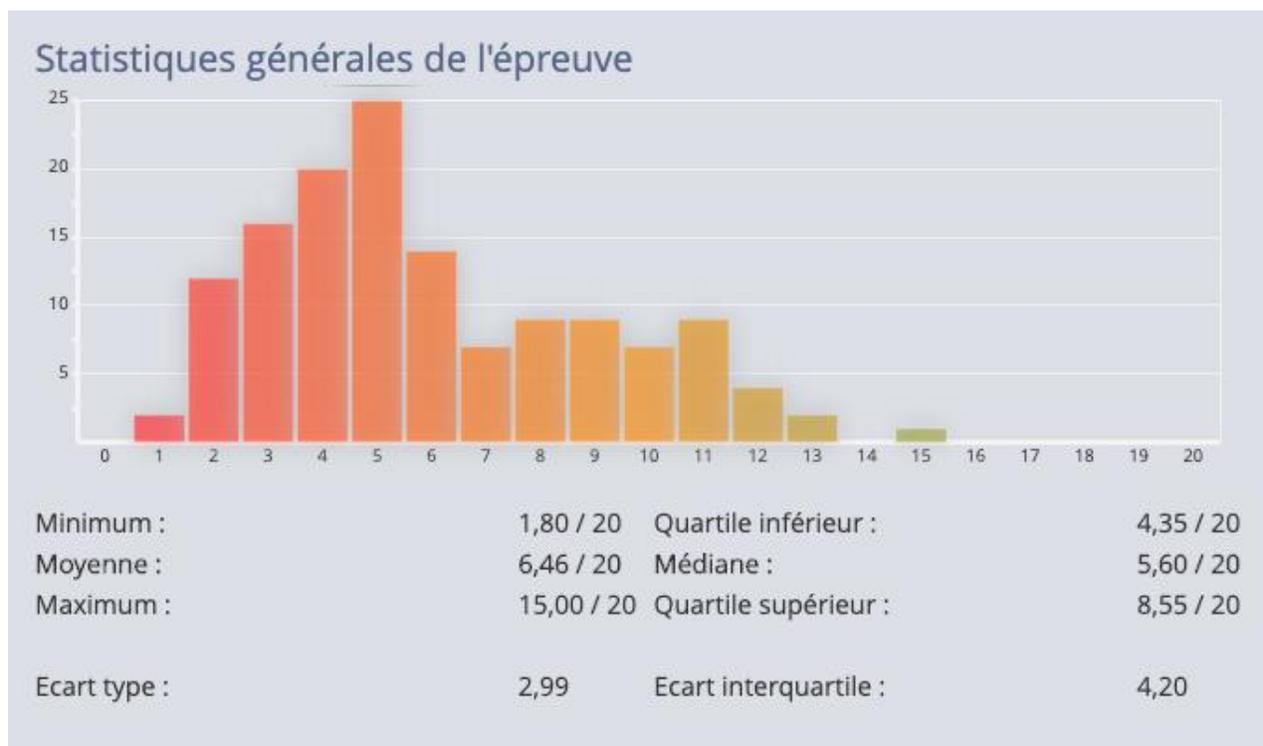
Le candidat doit veiller à sa calligraphie et à la mise en page du devoir.

## ECRIT 2 – Seconde épreuve d'admissibilité

Durée : 5 heures – Coefficient 1

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère Devenir Enseignant, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

### Résultats



## Rapport de jury

### Rappel de la définition de l'épreuve :

"L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique :

- à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques."

### Consignes générales

La préparation à cette épreuve passe par l'appropriation des concepts au service d'une culture sanitaire et sociale et par la capacité à exploiter et à analyser des documents dans un contexte donné.

Les candidats devront avoir une vue d'ensemble du sujet pour en cerner la cohérence et la finalité. Les deux parties du sujet doivent être traitées de façon distincte. Les candidats doivent gérer leur temps au regard de l'exploitation des documents et de la construction de l'argumentaire.

En aucun cas, il ne s'agit de citer de manière isolée des théories, de recopier les annexes ou de faire des renvois vers celles-ci sans mise en évidence de ce que cela apporte à la réflexion développée.

Les attendus au regard de l'expression sur l'ensemble de la copie portent non seulement sur la syntaxe, l'orthographe, l'utilisation des connecteurs logiques, mais aussi sur un vocabulaire scientifique et technologique adapté et la pertinence et la qualité des réalisations visuelles, le cas échéant.

Le jury rappelle que les copies doivent faire l'objet d'un soin adapté à une épreuve de recrutement et éviter les signes distinctifs (surlignage par des couleurs etc.).

## Les éléments de contenu

Compétences/ Attendus	Sujet 2020
<p><b>Mobiliser des connaissances indispensables au traitement du sujet</b></p> <p><i>Connaissances actuelles, exactes et de niveau master qui constitue un socle capable d'être étoffé, dynamisé, complété</i></p>	<p>Liens avec l'actualité : préoccupations de la population sur les pesticides, la présence de perturbateurs endocriniens dans de nombreux produits (produits d'entretiens, cosmétiques, emballages alimentaires...), crise sanitaire du chlordécone...</p> <p>Facteurs de risques environnementaux, déterminants de santé, facteurs de risques évitables (prévenir les risques d'exposition)</p> <p>Indicateurs, épidémiologie, enquêtes qualitatives et quantitatives</p> <p>Méthodologie de projet : connaissance des différentes étapes (analyse des besoins, définition des objectifs...), liens logiques entre les étapes, rôle de l'évaluation ;</p> <p>Politiques de santé publique : stratégies nationales et régionales de santé publique</p> <p>Acteurs institutionnels des politiques de santé publique (Santé Publique France, ANSES, INSERM, ARS, CHU...)</p> <p>Niveaux de prévention</p> <p>Missions de l'hôpital</p>
<p><b>Exploiter un dossier documentaire</b></p> <p><i>- Prise en compte juste de la nature et de l'identification des différents documents</i></p> <p><i>- Exploitation pertinente de tous les documents du dossier</i></p>	<p><b>Éléments de diagnostic épidémiologique :</b></p> <p>Mise en évidence du lien entre les sources de pollution environnementale (annexe 1), les facteurs de risques environnementaux, les pathologies (annexe 2)</p> <p>Analyse des données épidémiologiques sur la santé reproductive y compris en Aquitaine (annexes 3 et 4).</p> <p><b>Démarche de prévention pour répondre aux besoins :</b></p> <p>procédure de repérage des publics cibles (annexe 8) et outils de recueil des données à l'aide du questionnaire remis au patient (auto-questionnaire : annexe 10), protocole/procédure de prise en charge environnementale pluridisciplinaire du patient avec implication de partenaires extérieurs (annexe 9)</p> <p><b>Démarche de prévention qui s'inscrit dans un projet :</b> Mise en évidence des étapes de la méthodologie de projet : Commande de l'ARS (annexe 5), phase de diagnostic (annexes 1 à 4), définition des objectifs (annexe 6), conception du projet (annexe 6), mise en œuvre (annexe 8 et 9), méthodes et outils d'évaluation (annexe 11), perspectives (annexe 7)</p> <p><b>Identification d'autres éléments de la méthodologie de projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation du pilotage, partenariats, pluridisciplinarité, mise en réseau d'acteurs, calendrier d'actions... (annexe 6)</li> <li>- évaluations qualitatives et quantitatives à partir de sources existantes - systèmes d'information - et le développement de nouveaux outils (annexe 11)</li> </ul>

Compétences/ Attendus	Sujet 2020
	<p><b>Démarche évaluée :</b> Résultats de l'évaluation (annexe 12 et 13) : nombre et profil des patients pris en charge, pluralité des actions, satisfaction des patients, impact sur les comportements professionnels et extra-professionnels</p>
<p><b>Analyser la solution et l'ensemble des documents technologiques transmis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche contextualisée</li> <li>- Rigueur de l'analyse</li> <li>- Réflexion structurée et explicitée</li> <li>- Questionnement critique vis-à-vis des solutions proposées</li> </ul>	<p>Présence d'un plan avec un fil conducteur ou un questionnement, des arguments et des preuves avec la référence aux sources.</p> <p>ARTEMIS s'inscrit dans un <b>contexte</b> international, national et régional : Rôle stratégique de l'OMS et de l'Union Européenne dans la prévention des risques environnementaux (annexe 3), PNSE (Annexe 6) et PRSE (Annexe 1) et un contexte institutionnel : rôle opérationnel des acteurs avec la présence des partenaires dans le comité de Pilotage : ARS, ANSES, CIRE InVS, CHU (annexe 6)</p> <p><b>Éléments novateurs de la démarche mise en œuvre par le centre ARTEMIS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Originalité du dispositif : « double » dispositif de recueil de données épidémiologiques et dispositif de prévention (annexe 7).</li> <li>- Approche globale (environnement extra-professionnel et professionnel) et pluridisciplinaire de la prise en charge (annexes 6 et 9)</li> <li>- Évaluations qualitatives et quantitatives à partir de sources existantes - systèmes d'information - et le développement de nouveaux outils (annexe 10)</li> </ul> <p><b>Aspects positifs :</b> Dispositif effectif (actions mises en œuvre) (annexe 12), satisfaction des patients (annexe 13)</p> <p><b>Limites de la démarche :</b>          Difficulté à évaluer l'impact sur l'évolution des pathologies en l'absence de lien de causalité direct (annexes 2, 3 et 10)          Critères d'évaluation reposant sur la satisfaction et les changements de comportement à domicile ou en milieu professionnel : déclaratif (annexe 13)          Faiblesse de l'échantillon et sa non-représentativité en termes de catégories socio-professionnelles (annexe 12)          Impact limité en termes de prévention des pathologies</p> <p><b>Perspectives :</b> Le projet est appelé à se développer dans plusieurs régions (Annexe 7), nécessité de développer les études épidémiologiques et la recherche</p>
<p><b>Respecter le cahier des charges pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du niveau prévu</li> <li>- Présence d'un questionnement sur les prérequis disciplinaires et extra disciplinaires</li> </ul>	<p>Classe de Terminale, méthodologie de projet</p> <p>Prérequis précisés et justifiés : les politiques de santé publique, les déterminants de santé et les facteurs environnementaux, les risques sanitaires, la notion de projet, d'organisation, la prévention, les niveaux de prévention...</p>

<b>Compétences/ Attendus</b>	<b>Sujet 2020</b>
<b>Construire une démarche pédagogique incorporant les données du dossier</b> - Utilisation des données du dossier - Choix de la démarche - Description claire de la démarche pédagogique choisie	Choix pédagogiques justifiés, présence d'un fil directeur ou d'un questionnement (ex : comment les organisations sanitaires mettent-elles en œuvre un projet de prévention ? ...)  Possibilité d'utiliser l'auto-questionnaire pour identification des besoins, une partie du cahier des charges et/ou du rapport d'évaluation
<b>Proposer des supports pédagogiques adaptés</b> - Outils pédagogiques, méthodologiques de qualité, adaptés, cohérents	Supports et outils pédagogiques adaptés aux élèves de classe de terminale
<b>Faire des liens avec les acquisitions des autres disciplines</b>	Biologie et physiopathologie humaines, ETLV, Histoire-Géographie, Physique- chimie
<b>Ouverture vers des enjeux sociaux ou culturels ou sociétaux ou éthiques ou écologiques</b>	Enjeux environnementaux, enjeux éthiques sur la place des lobbys ou la protection des données personnelles, enjeux économiques en lien avec l'environnement...
<b>S'exprimer</b>	- Syntaxe orthographe - Utilisation des connecteurs logiques - Vocabulaire scientifique et technologique adapté - Pertinence et qualité des réalisations visuelles, le cas échéant

## La forme et la démarche méthodologique attendues

### Partie 1 : Analyse de solutions et de documents techniques

Une composition se structure à l'aide d'une introduction permettant de présenter le contexte.

Par ailleurs, l'introduction doit poser une problématique qui sera développée dans le corps de la composition, de manière structurée, avec des parties et sous-parties.

Est donc attendu un raisonnement argumenté sous la forme d'une composition structurée, hiérarchisée, laissant apparaître un fil conducteur. Il devait s'appuyer d'une part, sur une réelle mobilisation de connaissances et, d'autre part, sur une exploitation pertinente des documents fournis en annexe au service de l'analyse.

Enfin, la conclusion pouvait permettre des questionnements critiques relatifs aux enjeux de la réponse présentée.

### Partie 2 : La démarche pédagogique

Cette épreuve nécessite de se placer soit dans une démarche d'enseignement technologique soit dans une démarche d'enseignement professionnel en post-baccalauréat, selon le cahier des charges. Elle ne peut donc s'envisager sans une connaissance des objectifs des programmes, des référentiels, des moyens et des méthodes pédagogiques correspondants aux enseignements de STMS.

Le dossier documentaire doit être mobilisé pour l'analyse et pour la proposition de démarche pédagogique.

Il est attendu du candidat :

- qu'il utilise le dossier de façon pertinente (sélection des documents, des informations au regard des activités proposées) ; A titre d'exemple, dans le sujet 2020, l'auto-questionnaire pour l'identification des besoins, une partie du cahier des charges et/ou du rapport d'évaluation pouvaient être pertinemment repris.
- qu'il argumente sur une démarche pédagogique complète, structurée en cohérence avec la compétence visée et les objectifs fixés ;
- qu'il intègre sa proposition dans le contexte d'enseignement proposé en tenant compte des éléments fournis (élèves, niveau de classe, pôle ...) ;
- qu'il présente et justifie les objectifs à atteindre, les prérequis nécessaires, les choix didactiques et pédagogiques, les outils ou supports qu'il propose d'intégrer à sa démarche ;
- qu'il prenne en compte l'élève, la classe et le groupe dans la démarche proposée ;
- qu'il favorise le questionnement et la réflexion chez l'élève.

Le candidat doit ainsi montrer sa capacité à prendre le recul nécessaire afin de contextualiser son enseignement et d'intégrer son expertise disciplinaire au service d'une pédagogie active.

Il est inutile de présenter en détail la série ST2S ou ses débouchés si ces éléments ne sont pas au service de la proposition pédagogique proposée.

### Les capacités appréciées par le jury

Les correcteurs ont apprécié les devoirs structurés mettant en évidence les différentes parties du travail.

Le jury souligne l'importance de proposer des écrits de qualité sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe et de la mise en page. Le métier d'enseignant auquel aspirent les candidats exige la maîtrise de la langue française, ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire scientifique et technologique adapté. Il exige également que les candidats soient capables d'organiser leur pensée et de l'exposer avec clarté.

Pour la partie analyse de solutions, le jury a apprécié :

- Le niveau de connaissances, d'analyse et d'argumentation dont font preuve un certain nombre de candidats, qui valorisent leur prestation

Pour la partie exploitation pédagogique, le jury a apprécié :

- La maîtrise du vocabulaire (disciplinaire, pédagogique) et les références au programme ;
- Une démarche cohérente, pertinente et prenant suffisamment appui sur le dossier documentaire ;
- La place donnée à l'élève dans la mise en activité ;
- La projection du candidat dans la posture d'enseignant ;
- Les exemples de supports inspirés des annexes et complétés à l'aide d'autres sources pertinentes et justifiées au profit d'une stratégie pédagogique ;
- Le recul critique qui apporte une plus-value à la copie.

## **Les difficultés rencontrées par les candidats**

### **Concernant la partie 1**

Les écueils portaient sur une méconnaissance des attendus et du niveau de l'épreuve, avec les constats suivants :

- Certains candidats ne semblent pas être au fait de la nature et des objectifs de l'épreuve ;
- Certains candidats ont un niveau d'expression faible, voire inadapté à leur future fonction d'enseignement ;
- L'absence ou l'insuffisance des connaissances mobilisées par les candidats alors même que le sujet abordait des concepts fondamentaux de la discipline (prévention, niveaux de prévention, déterminants, catégories de déterminants, démarche de projet) ou des connaissances sans lien avec l'analyse ou mal intégrées à l'analyse.
- Des connaissances attendues en première partie de l'épreuve mais intégrées dans la réponse à la seconde partie de l'épreuve ;
- L'absence d'une démonstration en réponse à la question posée ou une démonstration partielle ;
- Une analyse du dispositif lacunaire sur certains points ;
- Un manque de prise de recul sur l'évaluation du dispositif et ses limites ;
- La réalisation d'une synthèse de documents voire un résumé de chaque annexe ;
- Le recopiage des annexes et une difficulté à exploiter les documents techniques (protocole, questionnaire...) ;
- L'étude linéaire des annexes qui ne permet pas la mise en évidence des capacités d'analyse des documents transmis ni du raisonnement du candidat ;
- Un manque de précision dans la citation des sources ;
- L'absence de contextualisation du sujet ;
- Un questionnement sur les enjeux inexistant ou insuffisant.

### **Concernant la partie 2**

Les difficultés suivantes montrent que les candidats ne sont pas toujours préparés à la construction d'une démarche pédagogique :

- Certaines copies descriptives avec une juxtaposition d'éléments et d'outils sans mise en lien avec les objectifs affichés et sans fil directeur du travail pédagogique. Cette juxtaposition induit un manque d'organisation des idées et nuit à la conception de la démarche ;
- Méconnaissance des attentes de la formation en série ST2S ;
- Développement de connaissances pédagogiques générales non réinvesties dans la démarche pédagogique du candidat ;

- Des démarches modélisées, sans adaptation au contexte, sommaires ou non adaptées à une future posture d'enseignant(e) ;
- Absence de démarche (partie non traitée par le candidat, simple liste d'annexes sans activité) ou des propositions pédagogiques se limitant à des intentions ;
- Des supports et/ou outils cités mais non explicités et parfois inadaptés ;
- Absence de justification de la démarche ou des supports choisis ;
- Absence de liens avec les autres disciplines ;
- Absence d'ouverture sur les enjeux sociaux, culturels, sociétaux ou éthiques soulevés par le thème du sujet ; A titre d'exemple, dans le sujet 2020, il était possible de mettre en évidence les questions environnementales sur la modification des comportements ;
- Appui insuffisant, voire inexistant sur le dossier documentaire.

### Recommandations du jury

- Avoir une bonne connaissance des missions du professeur précisées dans la circulaire no 97-123 du 23 mai 1997 et plus particulièrement le paragraphe intitulé "*Savoir construire des situations d'enseignement et d'apprentissage*" afin de comprendre les attendus de la seconde épreuve écrite ;
- Travailler et améliorer l'expression écrite ;
- Travailler les éléments de connaissances au service de l'analyse que requiert ce niveau de concours ;
- Mettre le corpus documentaire au service de la démonstration attendue ;
- Travailler le questionnement pour construire une démarche pédagogique pertinente, contextualisée, illustrée et permettant d'initier un recul critique et une ouverture aux autres disciplines et enjeux ;

#### - **Respecter le cahier des charges pédagogique :**

Ce cahier des charges doit prendre en compte les objectifs du programme annoncé, le niveau de classe et les prérequis disciplinaires. Ces prérequis méritent d'être explicités. Ces éléments sont un préalable à la description de la démarche pédagogique. Ainsi, en ce qui concerne le sujet 2020, les candidats pouvaient mentionner et expliciter (c'est à dire justifier) aux moins deux prérequis parmi les connaissances suivantes : les politiques de santé publique, les déterminants de santé et les facteurs environnementaux, les risques sanitaires, la notion de projet, d'organisation, la prévention, les niveaux de prévention...

#### - **Présenter des démarches pédagogiques construites :**

En se centrant sur les objectifs énoncés dans le sujet et en y incorporant les données du dossier, la démarche pédagogique gagne en clarté et en précision. Les choix pédagogiques doivent nécessairement être justifiés, en présence d'un fil directeur ou d'un questionnement formulé explicitement (exemple : comment les organisations sanitaires mettent-elles en œuvre un projet de prévention ? ...)

#### - **Proposer des supports pédagogiques adaptés :**

A travers des outils pédagogiques et méthodologiques de qualité, les candidats doivent montrer leur capacité à adapter leur démarche pédagogique au niveau de classe prévu.

#### - **Établir des liens avec les autres disciplines :**

Le jury apprécie la capacité des candidats à établir des liens entre les disciplines enseignées en classe de ST2S ou en BTS. Pour ce sujet lié aux impacts environnementaux sur la santé, plusieurs liens peuvent être faits avec les programmes, au choix, de plusieurs disciplines enseignées en ST2S : Biologie et physiopathologie humaines, Enseignement Technologique des Langues Vivantes, Histoire-Géographie, Physique et Chimie, Éducation Morale et Civique... Les candidats montrent ainsi une forme de cohérence éducative par rapport aux autres enseignements. Établir un lien avec la formation de l'élève citoyen peut permettre également d'ouvrir sur d'autres enjeux.

- **Ouvrir le sujet sur d'autres enjeux :**

Dans la présentation de leur démarche pédagogique, les candidats sont également encouragés à effectuer une ouverture vers des enjeux sociaux ou culturels, éthiques ou écologiques, économiques ou sociétaux en lien avec le sujet. Les candidats montrent ainsi qu'ils savent mettre en relation leur discipline avec des enjeux plus vastes.

# EPREUVE D'ADMISSION

## Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

En application de l'arrêté du 27 mai 2020 « portant adaptation des épreuves de certaines sections du concours externe et du troisième concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 », l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier constitue l'épreuve unique de l'admission du CAPET STMS pour la session 2020.

### Résultats

- Moyenne de l'épreuve : 11,08
- Meilleure note de l'épreuve : 19,00
- Note la plus basse : 01,00

### Rapport de jury

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

#### Rappel de la définition de l'épreuve :

*L'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité, d'en faire une analyse scientifique et technologique et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en lycée. Les données scientifiques essentielles ainsi que les exploitations pédagogiques envisagées sont consignées dans un dossier réalisé et présenté par le candidat. L'épreuve comprend une soutenance de trente minutes durant laquelle le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés et une proposition de séance choisie dans le cadre des programmes de lycée.*

*La soutenance est suivie d'un entretien, de trente minutes avec le jury, qui doit permettre de vérifier que le candidat a su s'interroger sur l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves. Il doit aussi mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations. Il permet en outre au jury d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

**Recommandations concernant quelques éléments de la définition d'épreuve :**

Éléments extraits de la définition d'épreuve	Recommandations
<i>"l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement"</i>	<p><u>Exemples de supports :</u>                      Rapports, compte-rendus, mémoires, textes juridiques et/ou administratifs, rapports d'enquêtes et outils associés, éléments de campagne de prévention et supports associés, vidéo, dossiers documentaires, extraits d'ouvrage de référence en lien avec l'environnement professionnel, articles de presse du secteur ou d'organismes spécialisés, conférences, etc.</p>
<i>"dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité"</i>	<p><u>Caractéristiques des supports :</u>                      ✓ actualisés ;                      ✓ issus du champ sanitaire et social ;                      ✓ et/ou du monde professionnel (structures sanitaires et/ou sociales...)</p>
<i>"d'en faire une analyse scientifique et technologique"</i>	<p><u>Analyse des supports :</u>                      ✓ dans un contexte scientifique (sociologique, économique, juridique, etc.) ;                      ✓ et technologique (partant d'une problématique, politiques publiques, dispositifs, institutions, etc.) ;                      ✓ en lien avec le thème traité.</p>
<i>"et d'en extraire des exploitations pertinentes"</i>	<p>✓ sélection du ou des supports, éventuellement, parmi ceux collectés ;                      ✓ adaptation si besoin, en vue d'exploitations pédagogiques.</p>
<i>"pour son enseignement en lycée"</i>	<p>Situation dans un ou plusieurs des enseignements correspondant au concours préparé :                      ✓ enseignement technologique optionnel « santé et social »,                      ✓ enseignements en sections de baccalauréat ST2S (<i>enseignement des Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales</i>),                      ✓ enseignements de BTS SP3S, de BTS ESF et de DECESF.</p>
<i>"soutenance ... le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés et une proposition de séance"</i>	<p>Présentation de manière équilibrée, au cours de la soutenance, des parties :                      ✓ scientifiques/ techniques ;                      ✓ pédagogique.</p>
<i>"l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves"</i>	<p>Présentation :                      ✓ de la place de l'exploitation pédagogique dans une progression ;                      ✓ des liens possibles avec les autres disciplines de la formation choisie.</p>
<i>"mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations"</i>	<p>Argumentation, justification de l'ensemble de ses choix.</p>

## Le dossier :

Le dossier doit être organisé, rédigé et mis en forme. Il est conseillé de ne pas dépasser 40 pages annexes comprises

Le jury attend :

*Sur la forme :*

- ✓ des dossiers titrés annonçant bien la thématique ;
- ✓ des dossiers avec un plan clairement identifié ;
- ✓ des dossiers paginés, avec si besoin, des annexes en nombre raisonnable ;
- ✓ des documents dont l'origine est clairement indiquée ;
- ✓ présence d'une bibliographie, d'une sitographie ;
- ✓ une expression claire.

*Sur le fond :*

- ✓ des dossiers présentant **l'analyse scientifique et technologique de supports**, sélectionnés par le candidat, issus de la réalité et de l'environnement professionnel des champs de la spécialité ;
- ✓ une contextualisation, un ancrage institutionnel et/ou territorial ;
- ✓ des dossiers structurés, documentés, présentant une analyse de qualité, rigoureuse, avec un bon niveau scientifique et technologique (niveau correspondant à celui du concours) ;
- ✓ une analyse faite dans un objectif de construction d'un enseignement ;
- ✓ plusieurs exploitations pédagogiques possibles ;
- ✓ si besoin, des annexes pertinentes et référencées dans la partie scientifique et technologique.

Les dossiers attendus ne doivent pas être :

- ✓ des "mémoires de recherche ou d'étude" réalisés dans le cadre des parcours de formation des candidats ;
- ✓ des dossiers présentés à d'autres concours (exemples : CAPLP STMS...) ;
- ✓ une compilation de documents techniques et scientifiques sans "fil conducteur", sans analyse ;
- ✓ hors champ disciplinaire ;
- ✓ Constitués d'une seule partie.

## Le jury conseille aux candidats :

- ✓ de s'appuyer sur la partie scientifique et technique et notamment des supports présentés pour élaborer la partie pédagogique ;
- ✓ d'analyser les supports pédagogiques utilisés ;
- ✓ de maîtriser tous les contenus du dossier ;
- ✓ d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées (versions des logiciels, difficultés de connexion sur internet).

Si l'épreuve ne prévoit pas d'évaluation du dossier, sa réalisation, préparatoire à l'épreuve orale, doit permettre au jury, qui en prend connaissance avant la soutenance, d'apprécier la qualité du thème exploité et la pertinence de la transposition pédagogique.

## La soutenance :

Le jury a apprécié :

### Sur le fond :

- ✓ la qualité technique et scientifique des documents et informations proposées par le candidat : fiabilité, actualisation, justesse, pertinence, etc. ;
- ✓ la qualité de l'analyse, de l'argumentation et de la démonstration ;
- ✓ la réflexion conduite à partir d'une problématique qui permet ensuite une exploitation des programmes ou des référentiels (fil conducteur de la réflexion conduite dans la partie scientifique et technologique) ;
- ✓ la présentation de ressources exploitées conduisant, avec un lien établi, à la conception et à la réalisation de documents pédagogiques adaptés au public ciblé ;
- ✓ l'inscription de l'exploitation pédagogique dans la progression proposée aux élèves ou étudiants, mobilisant une bonne connaissance de l'environnement professionnel et du champ disciplinaire ;
- ✓ une séance inscrite dans une séquence et adaptée aux objectifs fixés par le candidat ;
- ✓ une formulation d'objectif(s) pédagogique(s) ;
- ✓ une utilisation pertinente du numérique dans la séance proposée ;
- ✓ une réflexion sur l'appropriation des acquis et des besoins des élèves au regard de la séance ;
- ✓ une proposition de supports (professeurs et élèves) liés à la séance. Par exemple documents, schémas, supports numériques, etc.

### Sur la forme :

- ✓ une répartition équilibrée du temps d'exposé entre les apports techniques, scientifiques et l'exploitation pédagogique qui en est faite ;
- ✓ une utilisation adaptée et maîtrisée des outils de présentation ;
- ✓ une présentation dynamique, synthétique et structurée, détachée de l'écrit et des notes du candidat ;
- ✓ la maîtrise d'un vocabulaire technologique et pédagogique ;
- ✓ une utilisation de la totalité du temps imparti (30 min) pour cette soutenance, qui doit être préparée.
- ✓ un support de présentation soigné et structuré, exploité avec aisance et qui permet de prendre du recul sur le dossier présenté.
- ✓ un support de présentation synthétique qui apporte un réel éclairage au sujet traité.

### L'entretien :

Le jury a apprécié, pour un certain nombre de candidats, des capacités :

- ✓ d'écoute et d'échange ;
- ✓ d'argumentation des choix des méthodes et outils pédagogiques exposés, en se projetant dans un contexte d'enseignement ;
- ✓ d'adaptabilité et de prise de recul en appui sur une bonne connaissance des formations et des programmes relevant du CAPET STMS ;
- ✓ à remédier aux limites et aux insuffisances éventuelles des supports présentés ;
- ✓ à situer son enseignement dans le cadre d'un travail d'équipe ;
- ✓ à prendre en compte l'élève et ses besoins dans un groupe classe ;
- ✓ d'expression grammaticalement correcte ;
- ✓ à montrer une posture professionnelle correspondant à celle d'un enseignant ;
- ✓ à échanger sur le fonctionnement d'un établissement scolaire ;
- ✓ de veille sur les dispositifs institutionnels et sur les réformes de l'Éducation Nationale.

Ainsi, le jury conseille aux candidats :

- ✓ de s'informer sur le fonctionnement d'un établissement scolaire ;
- ✓ de rencontrer des professeurs de STMS certifiés et/ou des professeurs agrégés de sciences médico-sociales ;
- ✓ d'observer quelques séances afin d'appréhender les démarches pédagogiques mises en œuvre (exemple : maîtrise de la démarche technologique) et d'éviter des confusions entre les baccalauréats technologiques et professionnels.

Le jury évalue également les capacités des candidats à :

- ✓ savoir transmettre les principes de la vie démocratique, les valeurs de la République et à les transférer dans la pratique pédagogique ;
- ✓ aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions et des croyances ;
- ✓ savoir argumenter et respecter la pensée des autres ;
- ✓ respecter les principes éthiques et déontologiques ;
- ✓ lutter contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

# CONCLUSION

L'analyse des résultats de l'admissibilité de cette session amène, comme pour la session précédente, le jury à rappeler aux candidats, que la maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline, ainsi que la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent élèves ou étudiants sont évaluées lors des épreuves.

La première épreuve d'admissibilité engage à la construction d'un développement en réponse au sujet proposé et requiert ainsi à la fois des connaissances précises, actuelles mais également une démarche rigoureuse d'explicitation, d'argumentation et une expression claire. La seconde épreuve d'admissibilité invite le candidat à analyser la solution technique présentée puis à exploiter et utiliser différents types de documents dans le cadre d'un travail sur des supports d'enseignement visant un ou des objectifs de formation spécifiés.

Le jury a, cette année encore, apprécié lors de l'admission des prestations de très grande qualité, témoignant d'une réflexion tant sur la démarche que sur la stratégie pédagogique et de la projection dans le métier futur.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement technologique, qui se fonde sur un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ de la santé et du social et exploité pour un enseignement, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant. La place du numérique doit être interrogée dès la phase de conception de la séquence, des séances.

Bien sûr il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des programmes ou référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves et étudiants.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de sciences et techniques médico-sociales mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPET et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

## REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur, Madame la directrice déléguée aux formations technologiques et professionnelles du lycée la Martinière Duchère à Lyon, ainsi que les personnes qui ont été chargées de la maintenance informatique, de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration des candidats et des membres de jury pour l'aide efficace apportée lors des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ont eu lieu cette année encore dans d'excellentes conditions.